



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du mardi 22 novembre 2016

Date de la convocation :
16/11/2016

Membres en exercice :
15

Présents :
13

Votants :
14

Secrétaire de séance:
Louis BREMOND

L'an deux mille seize et le vingt-deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis BREMOND, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD, Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Représentés :

Madame José CHARROUX par Madame Sandra CAMPIONE
Madame Cathie MAZZOLINI par Monsieur Joanny BOUNOUS

Absents :

DE 2016 067

Objet: Nouvelle Communauté de Communes - Sièges du nouveau groupement

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réunion du Conseil communautaire de la CCHP et de la CCPB en date du 18 octobre dernier.

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire concernant le siège du nouveau groupement,

Compte tenu de la forte activité de la Communauté de Communes de Haute Provence dont les frais de fonctionnement sont réduits en raison de la mutualisation des locaux, ce qui réduit fortement les frais de structure,

Monsieur le Maire propose de fixer le siège de la nouvelle structure à MANE, avec une annexe à Banon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,
avec 1 voix contre (Daniel DELORY) et 1 abstention (Michèle MOUTTE)

- **DEMANDE** que le siège de la nouvelle structure soit fixé à MANE, avec une antenne à BANON pendant le temps de la transition.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

